

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 02 novembre 2020

Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Jean Paul DUCHARNE, Nicolle CHARNAY pouvoir à patrice MAITRE, Laurent GOUILLON, Patrice MAITRE, Jacques VACHER MATERNO, Jessie PONSINET, Audrey YVES, Nathalie TISSERAND-CHALANDE, Hervé BARRAUD, Edith PERRIER, Anaïs PASSOT, Maxime MANISSIER, Romain DELAY

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 /09/2020

DECISION MODIFICATIVE CONCERNANT LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Une erreur s'est glissée dans la saisie du budget d'assainissement et notamment sur la saisie du crédit de report de l'année précédente et du déficit. Ces deux lignes ont été cumulées par erreur. Cela avait été générateur d'un emprunt prévisionnel.

La décision modificative présentée permet donc de régulariser par des écritures comptables cette erreur et donc d'annuler l'emprunt prévisionnel.

Le conseil approuve la décision modificative du budget assainissement.

DELIBERATION PRECISANT LA DATE DE REALISATION DE L ENROBE + DATE PREVISIONNELLE DE REALISATION

M. le Maire rappelle au conseil municipal le projet immobilier présenté par la société ATHELYA, sur les parcelles cadastrées AB n° 107 et 108.

Il précise qu'un protocole d'accord a été signé le 03 mars 2020 avec la société ATHELYA définissant les conditions de réalisation de l'accès, du stationnement et du point de stockage des ordures ménagères de ce futur ensemble immobilier.

La Mairie s'est ainsi engagée à réaliser, entre autres, l'aménagement en enrobé de la voirie desservant le projet immobilier visé. Elle doit maintenant préciser que la réalisation de cette opération se fera au plus tard le mois précédent la livraison de la résidence.

La livraison du projet immobilier par Athélya est prévue pour Septembre 2022.

Le conseil municipal approuve la réalisation de l'enrobé des voies d'accès du projet par la commune.

NOMINATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Depuis 2001, il existe au sein des communes un correspondant défense.

Le correspondant défense est un élu issu du Conseil municipal qui est le délégué du maire pour prendre en charge les questions relatives à la défense.

Il est le représentant de la commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région.

Il sensibilise ses concitoyens aux questions de défense.

Le correspondant défense est le lien local entre le monde de la défense et les citoyens. Sa mission s'articule autour de trois axes :

- le parcours citoyen en lien avec les établissements scolaires et le bureau du service national : recensement, Journée Défense et Citoyenneté (JDC), enseignement de la défense ;
- l'information sur la défense en lien avec le délégué militaire départemental, le bureau de service national et le Centre local d'information de de recrutement des forces armées ;
- la solidarité et la mémoire en lien avec l'office national des anciens combattants victimes de guerre. Toutes actions et coopération en lien avec la défense, notamment le 14ème régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste

Le conseil municipal désigne Maxime MANNISSIER comme nouveau correspondant défense pour la commune.

CONVENTION DE SERVITUDE D'ANCRAGE POUR L'INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION

La commune poursuit son projet d'installation de la vidéoprotection au centre du village. Certaines des caméras et autres matériels de la vidéoprotection, notamment les antennes et les câbles, pour répondre à des exigences de sécurité, d'efficacité, mais aussi d'intégration paysagère et architecturale, doivent être fixés ou installés sur des immeubles d'habitations, bâtiments, maisons, privés ou publics ou encore des équipements tels que des pylônes, antennes existantes, poteaux, etc,...

Pour permettre ces installations de matériels, il peut être nécessaire de passer un contrat, à titre gratuit, avec les propriétaires ou gestionnaires des lieux concernés.

Le conseil municipal autorise le maire à signer ces conventions avec les propriétaires concernés par le projet de vidéoprotection.

CONVENTION DE SERVITUDES DES RESEAUX DE FLUIDES ENEDIS SUR LES PARCELLES AB 93, 497,

536

M. le Maire présente à l'assemblée un projet de convention à intervenir entre ENEDIS et la Commune sur les parcelles communales cadastrées AB 93, 497 et 536, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique

Il expose le plan foncier ainsi que les principales caractéristiques de la servitude projetée :

-Longueur totale de la ligne : 72 m de câbles souterrains

-Largeur de la tranchée : 1 m

-Bornes de repérages

- Indemnité forfaitaire et unique de 20 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette convention sera réitérée par acte authentique auprès d'un notaire en vue de sa publication au Service de Publicité Foncière.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention de servitudes avec ENEDIS.

ANNULATION DES FESTIVITES DE NOEL : MARCHES DE NOEL ET PATINOIRE

Les élus reportent à mi-novembre la prise de décision quant au maintien ou non des festivités de Noël.

DIA

Vente de la propriété des Consorts CARRY aux époux BARRY sis 298 Montée du vivier 1165m² 315 000€.

POINT TRAVAUX INVESTISSEMENT

- **Maison du Voiturier** : Les travaux ont avancé pour la construction du lotissement. Les entreprises de démolition/ désamiantage ont terminés, et l'entreprise de terrassement a bien avancé.
- **Eglise** : Le conseil municipal annonce la reprise des travaux de l'église. Un appel aux dons a été lancé auprès de la fondation du Patrimoine. Des flyers seront bientôt à disposition.

POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS – CULTURE (Patrice MAITRE)

- Local BAIZET : l'ouverture du commerce Fleurie est prévu pour le 11 novembre 2020.
- Bulletin municipal : L'entreprise retenue pour la création du bulletin municipal est DGPRIMO.

COMMISSION VOIRIE (Jean Paul DUCHARNE)

- Des travaux enfouissement sont en cours à la Chapelle des Bois.

COMMISSION FLEURISSEMENT- STADE – INVESTISSEMENTS (Laurent GOUILLON)

Commission Ruralité Agriculture Viticulture Sylviculture du 04/11 aura lieu en visioconférence

- La réunion de la commission fleurissement de la commune prévue mi-octobre est reportée à une date ultérieure.

De la terre provenant de divers travaux a été déposée au stade afin de permettre le stationnement en toute sécurité de véhicules.

- **Accessibilité des bâtiments** : Laurent GOUILLON présente le dossier sur l'accessibilité sur la commune, réalisé par l'entreprise Calad Etude

COMMISSION TOURISME (Evelyne VERNIAU)

- **COMMISSION CCSB** Tourisme 3 novembre 18h30 en visioconférence
- **CCAB : Conseil administration 7/11/2020 10h en visioconférence**

COMMISSION ECOLE ET SOCIALE (Nicolle CHARNAY)

Ménage à la garderie : Le GPE s'engage à faire le ménage de la garderie à compter du 2/11. Dans le contexte actuel et conformément au protocole sanitaire, ils s'engagent à le réaliser 2 fois par jours.

Conseil d'école : 3/11/2020, Présence réduite à deux personnes pour la mairie.

Colis de Noël : relance du dispositif. Une réunion de la commission sociale sera bientôt prévue.

QUESTIONS DIVERSES

Révision des loyers des baux de location immobilier: IRL 130,59 + 0,46 %

Réunion du Schéma directeur des modes actifs : bilan réunion 7/10/2020

Bénévolat pour l'entretien des chemins de randonnée : Afin d'entretenir les sentiers pédestres, la commune cherche des bénévoles. Une réunion sera bientôt organisée. Pour les intéresser veuillez envoyer un mail à la mairie.

Les déchetteries sont toujours ouvertes pendant le confinement, mêmes horaires + autres collectes.

Commission Développement économique / Mobilités du 10/11 aura lieu en visioconférence, à 18h30

Une étude (+ devis) est réalisée conjointement avec les services de la CCSB afin de créer un espace de coworking sur Fleurie au-dessus de la maison des crus.

- **Date prochaine réunion du conseil municipal** : Le mardi 8 décembre 2020 à 18h30